

## FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 5 Février 1824.

AVEC PERMISSION DU MAGISTRAT.

De l'Imprimerie de C.-H. WOLFRATH.

## VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

1. Mardi prochain 10 du courant et jours suivans s'il y a lieu, MM. les Syndics de la masse Silliman Wavre et C.°, feront vendre par enchères dans la boutique du Trésor la plus proche des Halles, le restant des marchandises appartenantes à cette masse. On y trouvera des draps depuis les plus bas prix, des peluches, baths, flanelles, casimirs, des gilets de drap de soie noir rayé, des armoisis des Indes brochés en diverses couleurs, des nankins et mouchoirs des Indes, des indiennes, toiles de coton écruës et blanches, percales, mousselines unies et cravates, surtout de vraies mousselines des Indes dans les qualités les plus fines; de plus, une presse p. copier les lettres, une presse à emballer, une paire de pistolets en fonte avec baïonnette à ressort, deux selles de voyage, la vache d'une chaise de poste, une partie de cartes d'échantillon, ainsi que les planches en cuivre gravées, et les fers à couper les dits échantillons, et plusieurs autres articles.
2. Les maîtres-bourgeois de Boudry donnent avis, que le Samedi 28 Février courant, à trois heures après midi, ils exposeront en mises publiques, une belle pièce de noyer propre à être employée p. un écrou de pressoir. La dite enchère aura lieu au tripot communal.
3. Par voie de minute, suivant l'usage, une vigne située au territoire d'Hauterive, lieu dit à Champ-volant, de la contenance d'environ 2  $\frac{1}{3}$  ouvriers, joûte de vent M.<sup>me</sup> Terrisse, de bise M. le doyen Dardel, pasteur à Neuchâtel, de joran le chemin de la Portette, et d'ubère Elie Sandoz. L'échûte de cet immeuble aura lieu dans l'étude du Sieur J.-F. Dardel, notaire à St. Blaise, le Samedi 14 Février courant, à trois heures après midi, où les amateurs pourront s'adresser d'ici à cette époque p. tous renseignements ultérieurs.
4. Avec due permission obtenue, on exposera à l'enchère, à l'issue du plaid de la Côte, le Samedi 14 Février courant, une vigne d'environ 1  $\frac{1}{2}$  ouvrier, lieu dit à Sombacour, territoire d'Auvernier, limitée de vent par M.<sup>me</sup> l'ancienne Bulard, et de bise M. F.<sup>s</sup> L Hardy. Les amateurs pourront s'adresser d'avance au propriétaire, D.-P. Vaucher, à Cormondrèche.

## ON OFFRE A VENDRE.

5. Chez Christian Gerster, libraire, le premier cahier du Conservateur chrétien, contenant les derniers momens de Duplessis-Mornay, Gigord, Rivet, Dumoulin, Drelincourt et Rieu. Du culte domestique, par L.-G. Cramer. Conseils aux mères sur l'éducation de la première enfance, traduit de l'anglais sur la sixième édition.
6. Chez M. DuPasquier, sur la Place, encore quelques cents bouteilles vin de Madère sec, mis en bouteilles en 1820, à 25 bz. la bouteille.
7. Au magasin Wittnauer, à la Grand' rue, de l'huile d'olive nouvelle extrafine de Nice, bougies de 4, 5 et 6, bien décidément prem. qualité, citrons, oranges douces, figues, raisins de Smyrne et de Malaga; rum, arak, eau-de-cerise et eau-de-vie de Cognac. Les personnes qui voudront bien donner la préférence à ce magasin, tant p. les articles annoncés ci-haut, que p. tout ce qui concerne l'épicerie, peuvent être assurées d'être servies en belle et bonne marchandise et au prix le plus modéré. Le Sieur Wittnauer aurait encore à remettre, un très-beau balancier avec ses accessoires, pouvant y peser 15 quintaux et même davantage; un laigre de 5 à 6 bosses, quelques caisses à huile, des plateaux garnis en fer-blanc p. y placer des tonneaux d'huile, des arches propres p. magasin, une banque à tiroirs et un corps de layettes.
8. M. Ganeval prévient les personnes qui lui ont demandé de l'huile d'olive fine de la dernière récolte, qu'il vient d'en recevoir dont la qualité ne laisse rien à désirer. Il a reçu un nouvel envoi de bougies du Mans, de toute beauté, qu'il cédera comme de coutume au bas prix de 23  $\frac{1}{2}$  batz par livre; thon mariné par flacon, de la dernière pêche, récemment reçu.

9. Les allemands qui desireront se procurer les nouveaux Psalms de Berne qu'on employera dans la suite pour le culte allemand, n'ont qu'à s'adresser au Ministre allemand, qui en fera venir autant que l'on en demandera.
10. Les familles allemandes de cette Principauté qui desireront se procurer une lecture édifiante, pourront se faire inscrire au bureau de cette feuille, p. un ouvrage qui vient de paraître sous le titre: „*Nikodemus, der Christ im Umgange mit Jesu seinem Erlöser* (Nicodème, le chrétien en conversation avec son Sauveur),” 1 vol. de 850 pages, du prix de L. 5 de Suisse. On communiquera avec plaisir aux amateurs une critique intéressante de cette production religieuse.
11. Chez M. Joseph Kaiser, maître maréchal et bourgeois à Fribourg en Suisse, on trouve des calèches neuves toutes finies à deux et à trois chevaux, d'après le plus nouveau goût, avec essieux en fer, boîtes de laiton, siège anglais et pont volant. Plus, des cabriolets légers à un cheval, ainsi que d'autres voitures vieilles et neuves, encore en ouvrage, de manière à pouvoir les faire comme on voudroit les avoir. Il se recommande en conséquence à tout honorable public, et il tâchera de mériter la confiance d'un chacun, tant par la bonté des objets que par les prix modiques.
12. La grêle réitérée de l'année 1823, ayant nécessité la reprise de la flature pour les pauvres paysans de la Commune d'Anet, on invite les personnes qui voudraient acheter de ce fil, à s'adresser à M.<sup>me</sup> la ministre Luthard, ou à M.<sup>me</sup> de Rougemont-Bovet, au dit Anet. On observe que ce fil a beaucoup gagné en qualité, par les primes que l'on distribue aux meilleures fileuses, et qu'il se vendra de 11 à 12 batz celui de rîtte, et 6 batz celui d'étoupes; mais on n'en détaillera pas au-dessous de 10 lb. à la fois.
13. Six bolers bien avinés, de la contenance de 140 pots chacun. S'adr. à H. Kuntzer, maître tonnelier, qui offre de plus un bois de lit à buffet.
14. Une chaise à quatre roues, en très-bon état, et un joli char-à-banc neuf. S'adr. à D. Bechdolf, maître sellier, rue de l'Hôpital.
15. Charles Dagond, rue des Halles, vient de recevoir directement d'Hambourg, une partie de toile vernie anglaise, consistant en cabarets de toute grandeur, corbeilles à pain, porte-mouchettes, un grand assortiment de chandeliers plaqués, des souliers fourrés à semelle de bois, à 18 batz la paire pour Dames, et 21 batz pour Messieurs. Il est toujours bien assorti dans les autres articles de son commerce trop longs à détailler: le tout à des prix très-modiques.
16. Une glace neuve de 2 pieds de large sur 4 de hauteur; quatre fusils de guerre et gibernes; plusieurs habits d'uniforme et schakos. S'adr. à Louis Petitpierre, pendulier.
17. Chez H. Favarger, au Vaisseau, du lait tel que la vache le donne. Plus, 1500 pieds de fumier, moitié de vache.
18. Chez M. Michaud-Mercier, les articles ci-après qu'il vient de recevoir: Placets de canevas dessinés p. tabourets, tables à jeu, écrans de cheminée, etc.; canevas en fil p. broderie, de divers numéros; laines à broder en gros et petits écheveaux, aiguilles spines à broder, dites à l'Y d'une qualité supérieure; nouveaux dessins p. broderie en blanc sur tulle p. voiles, fichus, bonnets divers, garnitures de robes, etc. Plus, des malles et des caisses vides de diverses grandeurs.
19. Le Sieur Wirchaux, maître boulanger, près la grande boucherie, informe le public qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de gruz, griës et habermehl, d'excellentes qualités. Il se recommande à la bienveillance de ses pratiques.
20. M.<sup>me</sup> Bovet née Favarger vient de recevoir en commission, un nouvel envoi de toiles de Flandre.
21. Par 20 pots et plus, du vin blanc 1822, première qualité; on aurait la facilité de le mettre en bouteilles à la pièce. S'adr. à M. Touchon-Michaud.
22. D'excellent cirage liquide, chez Mercier, sergent-recruteur, dans la boutique sous la Croix-d'or.

23. H.-F. Brossin, sous le Trésor, prévient les personnes qui lui ont demandé des gants amadis blancs, qu'il vient d'en recevoir un bel assortiment p. les deux sexes, de même que des gants glacés, dits fourrés, dits passe-coudes blancs glacés et non glacés p. Dames. Il est très-bien assorti de ciseaux anglais de toute espèce, couteaux à 6, 8, 10, 12 pièces, canifs de toute qualité, rasoirs anglais, chaînes de montres, cachets et clefs bien dorés, pipes de toute espèce, faux-cols en soie et en percale formant le triangle, papier peint, marbré et indienne. Il est toujours, comme du passé, bien assorti de lunettes cylindriques au nouveau système; il change les verres trop forts ou trop faibles, remet au même foyer ceux qui sont cassés, et échange les vieilles lunettes. — Il lui reste encore quelques quintaux de tabac en carottes et en paquets, ainsi que quelques milliers de cigares, qu'il cédera à bon compte, ne voulant plus tenir cette partie. De plus, une râpe à tabac avec son moulin, deux ramis et une caisse à tamiser; un marbre p. faire les tablettes, avec ses accessoires; un alambic neuf, contenant 8 à 10 pots, et sa fournaise en pierre de taille; tout son entrain à fabriquer du papier peint, savoir 4 grands pinceaux, et 50 à 60 planches à imprimer, avec les chassis nécessaires; enfin un petit cric, une rame à broder, 12 grandes bouteilles empaillées de 3, 4, 5, 6, 8 pots; 50 bouteilles doubles, vides, mesure de Berne. Il cédera tous ces articles à bon compte, faute de place.
24. Un piano-forte neuf, à 6 octaves, 7 pédales et une sourdine très-douce: tout cet instrument est très-proprement et très-olidement fait, de manière à délecter les yeux et les oreilles. S'adr. à Samuel Howard, facteur de clavecins, au Terre, n.° 432.
25. MM. Roy père et fils viennent de recevoir un nouvel assortiment de mérinos anglais, de nuances nouvelles et plus fins que ce qu'ils ont eu jusqu'à présent, ainsi que des lady-coatings fins et frisés, p. manteaux, qu'ils peuvent céder en largeur de  $\frac{1}{4}$  et  $\frac{1}{3}$  de 48 à 70 batz l'aune les premières qualités. Ils ont reçu de même des schertings très-fins et forts p. chemises, et des toiles de Bretagne et de Normandie en  $\frac{1}{3}$  et 1 aune, qu'ils peuvent vendre à des prix avantageux.
26. On peut avoir chez MM. Borel frères, sous les Arcades, des échantillons par bouteilles, de vin rouge crû de la ville, qu'on cédera à 6 et 7 batz le pot par brandes, et qu'on délivrera un jour qui sera fixé, après des souscriptions suffisantes.
27. Chez M. Wavre-Wattel, des figues et des raisins muscats de Calabre, à 3  $\frac{1}{2}$  bz. et 4 batz la livre; de belles oranges à 16 et 18 batz la douzaine, et des citrons de 12 à 16 batz: le tout en marchandise fraîche et bien conditionnée. Il offre par brandes des vins nouveaux à 3  $\frac{1}{2}$  batz le pot, et du vin absinthé, en détail, au même prix.
28. Un vigneron de Riez, à Lavaux, connu avantageusement à Neuchâtel et aux environs, desire placer quelques milliers de poudrettes enracinées et des chapons non enracinés: le tout du meilleur plant possible. Il se flatte de contenter tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S'adr. lettre franche à François-Louis Bujard, à Grandson, qui se chargera de les rendre à leur destination à un prix très-modique.

## IMMEUBLES.

29. Le Sieur Frédéric-Louis Blanc, domicilié à Martel-dernier, près les Ponts, offre à vendre ou à amodier, pour en entrer en jouissance dès la Saint-George prochaine 1824, les immeubles suivans, situés à Noiraigue, savoir: 1° Une maison renfermant un bel appartement, une grange, une écurie, etc. 2° Un autre bâtiment appartenant à la prédite maison, dans lequel sont construites deux bonnes scies à eau, qui se meuvent par le cours de la Noiraigue, et avec lesquelles on peut scier tous les matériaux nécessaires tant aux menuisiers qu'aux charpentiers. Et 3° une pièce de terre en enclos,

chargée de beaux arbres fruitiers, attendant à la prédite maison et contenant environ une pose. De ces immeubles, situés dans un emplacement très-agréable, dépend un beau jardin avec tous les droits qui y sont attachés. Les personnes qui désireront en faire l'acquisition ou l'amodier, sont invitées à s'adresser au susdit Blanc, qui les leur fera voir.

30. Un domaine de la contenance de 24 poses de terre labourable en un mas, avec une belle maison placée au centre, à côté de laquelle il y a une bonne fontaine, situé aux Prises de Cudret, rière le district de la Commune de Rochefort. S'adr. au propriétaire, David François Nicole, et au tuteur de ses enfans, le Sieur Jean Jaquet, grand-sautier de Rochefort.

#### ON DEMANDE A ACHETER.

31. L'histoire du peuple de Dieu, par le P. Bernier. S'adr. à C. Gerster, libraire.  
32. Une marmite en bon état, du poids de 25 à 30 lb., et un banc p. un petit char à l'Allemande. S'adr. à M.<sup>me</sup> Steiner-Petitpierre.

#### ON OFFRE A LOUER.

33. Pour le 1<sup>er</sup> de Mars prochain, un jardin situé dans la ruelle tendant de la porte du Château à celle de l'Ecluse. S'adr. pour les conditions à M.<sup>me</sup> Péter-Matthey.  
34. Dans la maison ci-devant Bovet, appartenant maintenant à MM. les Quatre-Ministres, un grand magasin avec comptoir, à l'entrée des Arcades; plus, une écurie et une remise, avec un grenier à foin, faisant face à la voûte du Neubourg. S'adr. à M. Elie Prince, au Café, qui offre à vendre à un prix modique, 3 à 400 cruches de grés.  
35. Une chambre garnie, à la Grand'ruë. On pourroit donner la pension, si le locataire le desirait. S'adr. au bureau d'avis.  
36. Une chambre meublée, avec la pension. S'adr. à F. Petitpierre Jaquet, près du Temple-neuf.  
37. Pour la St. Jean, un logement au second étage vis-à-vis la Poste, ayant la vue du lac et de la promenade, composé d'un grand salon, de deux chambres, chambre de domestique, cuisine, dépense, chambre à serrer, portion de galetas et cave. — De plus, dans la même maison, un autre logement au 1<sup>er</sup> étage, dans le corps-de-logis de derrière, vis-à-vis le cercle des Marchands, consistant en trois grandes chambres bien éclairées, une chambre de domestique, cuisine, chambre à serrer, galetas et cave. S'adr. à M.<sup>me</sup> Liechtenhan, à l'Ecluse.  
38. De suite, deux logemens de vigneron situés à la Favarge. S'adr. à M. Touchon-Michaud, sous les Arcades. — Ayant entamé une pièce vin blanc nouveau, il en détaillera par 20 pots et plus, jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Il est également toujours assorti en vins blanc et rouge en bouteilles, de très-bonne qualité.  
39. Un clavecin. S'adresser à M. Perrin, à Comondrèche.  
40. Dans un village agréablement situé sur la route d'Yverdon et à deux lieues de la ville, on offre le logement et la table, à une Dame qui souhaiterait de passer la belle saison à la campagne. On peut prendre des informations pour le nom des personnes qui font cette offre et pour les conditions, auprès de M.<sup>e</sup> la ministre Gallot.  
41. Un premier étage composé de deux chambres et un cabinet, avec une cheminée et une chambre à serrer, portion de galetas et caveau. S'adr. au Sieur Frédéric Louis, à la Grand'ruë.

#### ON OFFRE A AMODIER.

42. A un fermier qui ait son chédal de bêtes, un bien de 60 poses de terre sur le territoire de Boudevilliers. S'adr. à M.<sup>me</sup> Simon.

#### DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

43. On demande p. de suite un bon domestique, sachant bien conduire le bétail et travailler à la vigne. Il est inutile de se présenter sans être muni de bons certificats. S'adresser au bureau d'avis.  
44. On demande un apprenti p. l'état de cordonnier-bottier. S'adr. p. les conditions à Daniel Golaz, à Peseux.  
45. Berthoud-Bardet, reçu dernièrement maître cordonnier, offre ses services au public p. tout ce qui est relatif à son état, et ose espérer que les personnes qui daigneront l'occuper auront lieu d'être satisfaites à tous égards, tant par la propriété de ses ouvrages, que par le prix et la bonté de la marchandise. Il demeure dans la maison Liechtenhan, vis-à-vis le bureau des Postes.  
46. On demande, p. entrer de suite, une personne au fait de la cuisine, et d'une santé robuste. S'adr. au bureau d'avis.  
47. Une femme de la campagne désirerait avoir un jeune enfant en pension. S'adr. à Salomé Clottu, au bas de la Rochette.

#### OBJETS VOLÉS, PERDUS OU TROUVÉS.

47. La personne qui, le Dimanche 25 Janvier, a perdu une paire de gants, peut les réclamer chez l'ancien Martonnet à Sérrières, en les désignant.  
48. On a perdu, le 12 Janvier, depuis la fontaine du Plan à la ville, un schal maïdras blanc, avec une bordure brochée en laine. Le remettre au bureau d'avis contre récompense.  
49. On peut réclamer au bureau de cette feuille, contre les frais, une bouscle de culotte en argent, trouvée en ville Dimanche soir 18 courant, aux environs du Temple-neuf.

#### AVIS DIVERS.

50. On informe le public, que le tirage de la 2<sup>e</sup> classe 56<sup>e</sup> loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 6 Février prochain. S'adr. p. des plans et billets, à M. A.-S. Wavre, rue St. Maurice. — Le public est de plus averti, que, pour la collecte de la ville, après la cloche de midi du jour même du tirage, on n'échangera plus aucun billet, et que ceux qui s'en sont pas, resteront aux risques de la Direction.

51. La régence de l'école de Boudry devant être vacante à la St. Jean prochaine, ceux qui pourraient avoir des vues sur ce poste, sont invités à se présenter personnellement à M. Vust, pasteur dudit lieu, d'ici au 23 du courant, munis des témoignages qu'ils auront à produire; après quoi, ceux des aspirans qui auront été admis au concours, seront individuellement avisés du jour de l'examen. Les restrictions de ce poste sont les mêmes que celles de la plupart des écoles de campagne, et le régent doit se procurer deux sous-maitres, en hiver, l'un pour 4 mois, et l'autre p. 2 mois seulement. La pension consiste, outre un bon logement et un jardin, en 80 émines de blé, 6 gerles de vendange, 14 louis en argent, double portion du bois de bourgeoisie, mois d'école des non-bourgeois, et ceux d'une école de soirée en hiver, payée par tous les ecclésiastres indistinctement. M. le pasteur de Boudry donnera aux aspirans qui se présenteront à lui, les explications ultérieures qu'ils pourraient désirer, sur les devoirs et les avantages de cette place.

52. Le Conseil-General ayant pourvu la chaire de mathématiques d'un Professeur habile, et donné à cet établissement une organisation mieux assortie que la précédente aux besoins des diverses conditions de la société, la Commission d'Education informe le public que ce nouvel auditoire sera mis en activité Lundi proch. 9 Février, et qu'elle a combiné les heures, où il sera ouvert, de manière à le rendre accessible aux étudiants en philosophie et en belles-lettres, sans prétendre en exclure au reste ceux des écoliers des classes supérieures du collège qui auraient assez de tems et de capacité p. suffire à tout: en conséquence elle invite les uns et les autres, ainsi que les externes, et en général tous les jeunes gens disposés à profiter de cette précieuse source de lumière qui leur est offerte, à se faire inscrire chez M. le ministre Thiebaut, inspecteur-général des établissemens d'instruction publics.

53. L'auditoire de mathématiques étant établi au 1<sup>er</sup> étage de la maison occupée par Em. Matthey, bottier, à la Croix-du-marché, le dit Matthey prie ses pratiques de bien vouloir monter au 2<sup>me</sup>, où il a transporté son établissement.

54. M. Bolla, chirurgien-dentiste, de Genève, a l'honneur d'annoncer, que des demandes répétées relatives à l'exercice de son art, l'obligent de prolonger de 3 ou 4 jours son départ. Il continuera de recevoir dans cet intervalle les personnes qui desireront lui faire l'honneur de le consulter. On trouve toujours chez lui, son fameux élixir anti-corrupteur p. la conservation des dents et des gencives, autorisé par permission expresse de MM. les Quatre-Ministres.

55. La Commune de Couvet et la Chambre de Charité dudit lieu, offrent à prêter 150 louis sous des sûretés convenables.

56. On prendrait en pension, dans une maison particulière, un jeune homme occupé dans un bureau, ou voulant achever ses études en ville. S'adr. au bureau d'avis.

57. Une maison de cette ville désirerait trouver un ou deux abonnés auxquels elle pourrait faire part de la Gazette de Lausanne et de la feuille d'avis de Neuchâtel, le jour même de leur réception. — Elle demande à acheter, de rencontre, un petit char propre au transport des marchandises. S'adr. au bureau d'avis.

58. Dans une bonne maison de Nidau, au lac de Biègne, on recevrait p. une pension très-modique, quelques jeunes gens auxquels on enseignerait la langue allemande par principes, l'arithmétique, l'écriture et la géographie, et qui seraient à tous égards parfaitement soignés. La langue française ne serait pas négligée. Les leçons d'agrément seules se payeraient séparément. M. Gagnebin, au Sablon, s'empressera de donner tous les renseignements que l'on pourra désirer.

58. On demande à emprunter, entre ci et la fin de Février, contre quadruple sûreté, la somme de 250 louis d'or. S'adr. au bureau d'avis.

59. M. Quinche, instituteur, offre ses services p. faire toutes sortes d'écritures, soit chez lui, soit chez les particuliers, dresser des comptes, mettre des livres en règle, copier de la musique, ligner des livres, relever des plans de domaines, enluminer les cartes géographiques et toutes sortes de gravures, etc. Il espère satisfaire les personnes qui voudront bien l'employer, tant par son exactitude que par sa discrétion. Il demeure maison Sauvin, près la grande boucherie.

60. M.<sup>me</sup> Guyot-Favarger desirer trouver en cette ville, une jeune personne appartenant à une famille respectable, en échange de son fils qui suit les collèges. La jeune personne recevra dans sa maison toutes les leçons qui y sont données, ainsi que celles de musique, de dessin et d'allemand, si elle est en âge de les recevoir. S'adr. pour des informations plus détaillées, à M.<sup>me</sup> Hyacinthe Berthoud, maison de M. Brandt, rue du Pommier.

#### Changemens de Domicile.

61. Frédéric Dupoil, maître sellier-carrossier, a l'honneur de prévenir qu'il a transporté son atelier dans le nouveau bâtiment de MM. de Mevilleux, rue St. Honoré. Le même a commission de vendre à bon prix, une chaise presque neuve, et un char-à-banc neuf.

#### Voitures pour l'étranger.

62. Du 15 au 20 Mars, une bonne voiture à six places et dont quelques-unes sont encore à remettre, partira pour la Pologne par Munich, Vienne, Cracovie et Lemberg. S'adr. à Samuel Kiener, maître voiturier, rue du Marché n<sup>o</sup> 77, à Berne.

63. Au commencement du mois de Mars, il partira une bonne voiture p. Munich, Vienne, Cracovie et Lemberg, dans laquelle il y a encore des places vacantes. S'adr. à Conrad Schlegel, voiturier, à Berne.

64. Du 15 au 30 Mars prochain, il partira une bonne voiture p. Munich, Vienne, Cracovie, Lemberg, Brody et Odessa, dans laquelle il y a encore quelques places disponibles. Les personnes qui desireront en profiter, sont priées de s'adresser au bureau d'avis.

65. A la fin du mois de Mars, il partira une voiture bien suspendue p. Francfort, Leipzig, Berlin et Varsovie; plus, une dite pour Hambourg et Lübeck. Les personnes qui voudront profiter de ces voitures, peuvent s'adresser aux frères Gachet, près la Place-d'armes, qui feront eux-mêmes ces voyages.

#### Nécrologie du mois de Janvier 1824.

- Un enfant mâle, né-mort, à Ch.-Ph.-Alb. Dagon, habitant.
- Hélène-Elisabeth, fille de George-Guill. Böttiger, habitant, âgée de 6 mois et demi.
- Pauline, fille de Gabriel-Henri Lambelet, habitant, âgée de 16 ans et demi.
- Rosalie, fille de François Lozeron, habitant, âgée de 4 ans.
- Julie Peter-Comtesse, âgée de 24 ans, morte à l'hôpital Pourtalès.
- Un enfant mâle, à Jean Velty, habitant, âgé de 8 jours.
- Jeanne-Marie née Lambelet, veuve d'Abram Steiner, bourgeois, âgée de 70 ans.
- Anne, fille de François-Balthazar Bertinoya, habitant, âgée de 1 an et demi.
- Un enfant mâle, né-mort, à Pierre Beck, habitant.
- Isaac-Charles, fils de Jn.-Dl. Bertrand, habitant, âgé de 21 mois et demi.
- François-Louis Petitpierre, âgé de 16 ans et 1 mois, fils d'Abram-Olivier Petitpierre, vivant membre du Grand-Conseil.
- Simon-Abram Henrioud, âgé de 81 ans et 4 mois, bourgeois.
- Marianne-Marguerite Guignet, morte à l'hôpital Pourtalès, âgée de 16 ans et 10 mois.
- David, fils de David Bechdorf, habitant, âgé de 1 an et 5 mois.
- Charles de Meuron, âgé de 54 ans et demi, bourgeois.
- Jean-Charles Grunwald, âgé de 74 ans, habitant.
- Marie-Esther de Merveilleux, âgée de 54 ans et 4 mois, bourgeois.
- Frédérique-Louise, âgée de 2 mois et demi, fille de Frédéric-Louis Steiner, bourgeois.
- Marguerite née Pettavel, femme de Jonas Jeanjaquet bourgeois, âgée de 62 ans.
- Mélanie, fille de Jean-Henri Flotteron, habitant, âgée de 7 mois et 10 jours.
- Marianne née Dumont, veuve de Jean Fayol, morte à l'hôpital Pourtalès, âgée de 71 ans.
- Alexandre-Emile, fils de Henri-François Favre, habitant, âgé de 7 mois et demi.

#### TAXE DU PAIN, dès le 22 Sept. 1823.

Le pain mi-blanc . . . . . à 4 cr. la livre.  
Le pain blanc . . . . . à 5 cr. „  
Le petit-pain de demi-batz doit peser 5 1/4 onces.  
Celui d'un batz . . . . . 10 1/2 „  
Celui de six creutzers . . . . . 18 „

#### TAXE DES VIANDES, dès le 2 Février 1824. (des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)

Le bœuf à 8 cr. | Le veau à 7 cr.  
La vache à 7 cr. | Le mouton à 8 cr.